



ARRÊTE MUNICIPAL temporaire n°23/2026

Portant réglementation de la circulation et du stationnement - à l'occasion du concours hippique organisé par le Club Hippique d'Eckwersheim

Le Maire de la Commune d'ECKWERSHEIM,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande en date du 23 mai 2026 par laquelle le Club Hippique- 1 route d'Olwisheim – 67550 ECKWERSHEIM sollicite la fermeture temporaire de la rue de l'Hippodrome à l'occasion de plusieurs concours organisés par ledit Club Hippique, aux dates suivantes :

-Le dimanche 31 mai 2026 de 09h00 à 18h00

-Le dimanche 21 juin 2026 de 09h00 à 18h00

-Du jeudi 25 juin 2026 au dimanche 28 juin 2026 de 09h00 à 18h00

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prendre des mesures particulières en matière de stationnement et de circulation sur le domaine public, le long du Club Hippique d'Eckwersheim, pendant les journées citées.

ARRETE

Article 1^{er} : La circulation et le stationnement de tous les véhicules sont interdits aux dates précitées sur la **rue de l'Hippodrome**, à l'exception des véhicules de secours, de police et d'organisation.

-Le dimanche 31 mai 2026 de 09h00 à 18h00

-Le dimanche 21 juin 2026 de 09h00 à 18h00

-Du jeudi 25 juin 2026 au dimanche 28 juin 2026 de 09h00 à 18h00

Article 2 : Les installations publiques de signalisation (panneaux de signalisation...) devront rester visibles en toutes circonstances.

Article 3 : Un cheminement piétonnier sécurisé pourra être mis en place.

Article 4 : la circulation pourra être perturbée ou ralentie voir interdite au droit de l'occupation, rue d'Olwisheim.

Article 5 : La voie publique devra rester libre de tout dépôt d'objets ou matériel et rendue libre de tout objet ou matériel par le pétitionnaire.

Article 6 : L'arrêt de bus CTS « *Eckwerseim Hippodrome* » restera desservi.

Article 7 : Ces dispositions seront en application dès la mise en place de la signalisation réglementaire.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté est adressée à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim
- EMS collecte des déchets
- Le SDIS
- LE CLUB HIPPIQUE
- CTS
- Affichage en Mairie

Fait à Eckwersheim, le 26 mai 2026

Le Maire
Julien BORNERT 67550

